A partir du lundi 4 juin, le vélo s'invite dans le tram La montée à bord du tramway avec un vélo, c'est possible!



Mode d'emploi

La montée à bord accompagnée d'un vélo s'effectue au niveau de la porte arrière de la rame du tramway (dans le sens de la marche). Il est recommandé de rester à l'arrière de la rame afin de ne pas gêner les voyageurs et de préparer la descente pour faciliter la fluidité lors de l'arrêt en station.

Les vélos sont bienvenus dans le tramway **du lundi au dimanche en heures creuses** sous réserve que la capacité de la rame soit suffisante. Ils ne sont pas autorisés en semaine pendant les heures de pointe, de 7h à 9h et de 16h à 19h.

Le transport du vélo à bord du tramway est gratuit.



